



Côte de Provence Fréjus

vins de
provençe



Côtes de Provence Fréjus

Situé à l'extrémité est de l'appellation Côtes de Provence, le secteur de Fréjus est constitué d'ouest en est par les collines bordant le fleuve côtier l'Argens et bénéficie d'une ouverture directe sur la mer Méditerranée.

8 communes (tout ou partie) du département du Var sont comprises dans l'aire délimitée du terroir de Fréjus : Callas, Fréjus, La Motte, Le Muy, Puget sur Argens, Roquebrune sur Argens, Saint Raphaël et Trans en Provence.

LES DENOMINATIONS DE TERROIR correspondent à la reconnaissance officielle par l'INAO d'une typicité de vins & de terroir. Un vin portant une dénomination de terroir précise son identité : la nature des sols, un microclimat, des parcelles sélectionnées, un choix de cépages, un mode de vinification et un rendement limite.

Climat L'ouverture à l'influence maritime conduit à une climatologie particulière sur le secteur de Fréjus. Il présente un régime de ventilation quasi permanent et d'amplitudes thermiques moyennes. Les précipitations sont parmi les plus importantes de l'appellation (830 - 850 mm par an) et un nombre moyen d'heures d'insolation (2800 à 2900 heures par an).

Géologie Le secteur de Fréjus comporte trois types de sols spécifiques : les **sols rouges** développés sur les produits d'altération sablo argileux des grès et pélites du Permien, les **sols d'apports sur socle permien** (sols rouges caillouteux, sablo argileux, blanchâtres limono argileux sur tufs, jaunes à blanchâtres limono argileux sur dépôts de pliocène marin) et les **sols sableux** développés sur les produits d'altération des roches métamorphiques du massif des Maures.

Cépages & Assemblage En rosé : les cépages principaux sont grenache, mourvèdre, syrah et tibouren. En rouge, les cépages principaux sont mourvèdre, syrah et grenache. Les vins rouges Côtes de Provence Fréjus bénéficient d'un élevage minimum de 12 mois, dont 6 mois en tonneaux de chêne. Au cours de l'hiver qui suit la récolte, les vins juste finis sont assemblés ce qui permet au vigneron de disposer de vins équilibrés, présentant les qualités de chaque cépage. **L'assemblage est, en Provence, une très ancienne tradition vigneronne.**



Chiffres clés *Côtes de Provence Fréjus (2013/2014)*

Dénomination de terroir des Côtes de Provence, reconnue en 2005

500 Hectolitres/an

(rosé et rouge)

près de 70 000 équivalent bouteilles

235 Hectares : Superficie potentielle

13 Hectares : Superficie revendiquée

50 hl/ha : Rendement maximal autorisé

38 hl/ha : Rendement moyen



Association Vins et Terroir de Fréjus

Château du Rouët - RD 47 - 83490 Le Muy, France
Tél : 33(0)4 94 99 21 10 - E-mail : frejus@chateau-du-rouet.com

Maison des Vins Côtes de Provence - Syndicat des Vins Côtes de Provence

RN 7 - CS 40001 - 83460 Les Arcs-sur-Argens, France - Tél : 33 (0)4 94 99 50 20

Email : caveaucp@wanadoo.fr - Site : www.maison-des-vins.fr

Email : contact@odg-cotesdeprovence.com - Site : www.syndicat-cotesdeprovence.com



Ce document est édité par le

Conseil Interprofessionnel des Vins de Provence

Maison des Vins - RN7 - CS 50002 - 83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél : 33 (0)4 94 99 50 10 - Email : civp@provencewines.com

www.vinsdeprovence.com et suivez-nous sur 

AVEC LA PARTICIPATION



Provence-Alpes-Côte d'Azur

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION